

Les 3 minutes de GENEVACCORD ADR – n°12 Février 2015

Le CMAP présente le 7^{ème} concours international francophone de médiation en mars 2015

La 7^{ème} édition du concours international francophone de médiation du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP) se tiendra du 16 au 20 mars 2015.

Ce concours est destiné aux étudiants futurs avocats, chefs d'entreprise, juristes et notaires.

L'objectif est de sensibiliser ces derniers à la pratique de la médiation par une mise en situation au cours de laquelle ils doivent incarner le rôle du médiateur.

Ils se soumettent à un jury composé de professionnels issus des mondes juridique, économique et judiciaire qui élit les étudiants ayant le mieux représenté la fonction de médiateur.

Plus de 120 étudiants participent chaque année à cette rencontre ; ils se disputeront cette année les prix suivants :

- 1^{er} prix** : une session de formation à la médiation de 56 heures avec le CMAP
- 2^{ème} prix** : un stage dans un cabinet partenaire
- 3^{ème} prix** : un stage de 3 mois au CMAP



GENEVACCORD ADR a coaché ces deux dernières années une équipe de l'Université de Neuchâtel sur le non-verbal.

L'équipe de 2013 a été jusqu'en demi-finale.

L'équipe de 2014, composée de Geneviève Robert-Grandpierre et Jonathan Jenny (*photo*), a remporté le premier prix.

Téléchargez la plaquette de présentation, le règlement et le bulletin d'inscription : www.cmap.fr/Concours-201-fr.html

Pour plus d'informations, contactez Fanny Bloy du CMAP : fbloy@cmap.fr

Sweet Justice : le film de la pièce prochainement disponible !

Vous n'avez pas pu assister aux représentations de Sweet Justice à Genève, ou vous souhaitez revoir et revivre le spectacle ?

Le film de la pièce Sweet Justice sera prochainement disponible sur clés USB !

Vous découvrirez une pièce de théâtre originale d'une durée de 1h30, inspirée de cas réels de médiation et ponctuée d'interventions pédagogiques.

Il s'agit d'un outil pédagogique destiné à tous les médiateurs mais également au grand public. Une sensibilisation à la médiation aussi instructive que divertissante !

Le film sur clé USB de 8 Go sera en vente très prochainement, en partie au profit de l'association faîtière suisse de médiation FSM-SDM.

Un nouvel article sur Sweet Justice et la médiation en Suisse paru dans le magazine Entreprise Romande de décembre 2014

Retrouvez l'article complet :

genevaccord.com/useruploads/ordonsfiles/entreprise_romande_magazine.pdf



SENSIBILISER LE PUBLIC à la médiation grâce à une pièce de théâtre: une bonne idée!

SWEET JUSTICE

La médiation mise en scène

La médiation, un terme et un outil mal connu? Et s'il était possible de montrer l'intérêt de ce dernier grâce à l'attrait des mots? C'est en partant de cette hypothèse que la Fédération suisse des associations de médiation et Genevaccord ont imaginé un spectacle destiné au grand public. Parmi les comédiens, Alain Carré et Stéphanie Leclé se sont donnés la réplique, tandis que Marc Bonnant est venu utiliser ses qualités d'orateur lors d'une des quatre soirées qui se sont déroulées en octobre dernier, à Genève.

FLAVIA GIOVANELLI

Un couple qui se déchire lors d'un divorce, c'est monnaie courante. Elle est gynécologue, il est cardiologue, et tous deux travaillent au sein de la même clinique, ce qui devient une autre cause de litige. Tel est le point de départ du spectacle Sweet Justice, mis en scène d'après un scénario original de Guy Bottequin, tiré d'un cas réel.

Très vite, les spectateurs ont été plongés au cœur du problème de ce couple: monsieur souhaite quitter la clinique, mais une clause de non-concurrence le contrarie dans son projet d'avenir. Que faire? Les ex-conjoints pourraient se déchirer longtemps, mais heureusement, on leur montre qu'il est possible de passer par l'étape de la médiation: «Celle-ci est mal comprise», a expliqué, en marge de la pièce, Guy Bottequin, fervent défenseur de la médiation, métier qu'il exerce à Genève, à travers la société Genevaccord, dans les

domaines les plus variés, dont les affaires commerciales internationales (inter- et intra-entreprises).

Avec un taux de réussite qu'il estime à 90%, la médiation gagnerait à être davantage utilisée si ses avantages étaient mieux connus. Parmi ceux-ci, citons un gain de temps et souvent d'argent. En outre, la médiation offre aux victimes comme aux accusés, y compris dans les cas les plus graves, la possibilité de s'exprimer de manière différente qu'en audience. La médiation, qui ne passe pas par les armes, permet à chacun de faire plus facilement un pas vers l'autre. «Il faut une justice restauratrice et non pas seulement punitive», se plaît à répéter Guy Bottequin.

Marc Bonnant a mis sa verve au service de cette Sweet Justice. L'exercice prévoyait une première partie consacrée à une critique teintée d'ironie de ce procédé juridique. Il a ensuite endossé le rôle de son défenseur. Pour Marc Bonnant, la médiation correspond bien à l'air du temps, qui tend à gommer l'aspect de la faute et qui prône l'équilibre pour

La médiation, un espace de dialogue unique

La médiation s'intéresse avant tout à l'origine du différend et place la dimension humaine au cœur du règlement de conflit.

L'un des grands atouts de ce processus est qu'il permet et favorise l'expression des parties.

Chacune peut à tour de rôle parler sans être interrompue par l'autre partie ; le médiateur y veille.

Les ressentis et les émotions sont exprimés par chacun, tout comme les besoins individuels.

La recherche de solutions est ainsi facilitée par la créativité et l'identification des intérêts communs.

Aucune autre procédure n'offre un tel espace de dialogue.

Alors que dans le cadre d'une procédure judiciaire les parties ont rompu toute communication et qu'elles n'ont que quelques minutes pour s'exprimer devant le juge, la médiation leur rend la parole tout en préservant la plus stricte confidentialité.

Cela s'avère être une étape indispensable au dénouement du conflit puisqu'elle laisse apparaître les points de cassure mais aussi et surtout les points de convergence.

Trop souvent, le dialogue entre les parties en conflit a été rompu, la vision de chacune est altérée et aucune ne veut ni ne peut entendre les doléances de l'autre.

Le récit réciproque de chaque partie de manière ininterrompue, avec une reformulation du médiateur, permet à la partie qui s'exprime de recevoir la validation de ses dires, et à l'autre partie de les interpréter correctement.

C'est un grand soulagement pour les parties qui ont pu exprimer leurs ressentis, alors que certains prennent les armes parce qu'on ne leur a pas permis de prendre la parole.

Les parties doivent comprendre et accepter qu'elles sont toutes les deux au moins d'accord sur un point : leur désaccord !

C'est cette médiation, partie intégrante de la justice restauratrice, que GENEVACCORD ADR a souhaité promouvoir et faire connaître au grand public par le biais du théâtre.

En ouvrant le cadre, la médiation ne fait pas de miracles mais offre un champ de possibilités bien plus large que celui que l'on peut imaginer !

...
tout le monde. L'avocat a même souligné l'aspect «rousseauiste» de la médiation. Le philosophe Bernard Benattar, de l'Université de Nanterre & Panthéon Sorbonne Paris, fondateur du réseau de l'Institut européen de philosophie pratique, a animé la deuxième partie du spectacle avec un débat au sujet de la médiation. On a noté une réelle participation du public avec de nombreux questionnements au sujet de ce moyen de résolution de conflits encore relativement méconnu. Quelques médiateurs et psychologues présents dans le public ont apporté leur point de vue de professionnels. Au vu du succès de la pièce, les producteurs du spectacle ont l'intention de donner d'autres représentations l'an prochain à Lausanne, Neuchâtel et Fribourg. ■

La médiation en Suisse

L'Association fédérale suisse de la médiation compte vingt associations en Suisse et mille cinq cents membres. Elle a pour but de promouvoir cet outil en mettant en place des manifestations et en renforçant la présence du thème de la médiation dans les médias. Elle défend l'intérêt de ses membres et favorise le prise de contact de clients potentiels avec des médiateurs. En sa qualité de meneur d'entretien neutre, le médiateur réunit toutes les parties concernées autour d'une table dans le but d'élaborer une solution. Il a pour tâche de faciliter les négociations entre les parties en conflit. Il est impartial, s'engage de la même manière pour toutes les parties en présence et veille au déroulement loyal et transparent de la médiation. Comment se forme-t-on? Il faut compter au minimum deux cent vingt heures de formation au sein d'une Haute école spécialisée, sans compter une pratique fréquente et régulière pour garder un niveau de professionnalisme élevé. Ensuite, tout médiateur se fait un nom en fonction de sa spécialité. Le site internet de Coordination Médiation Suisse groupe des adresses de médiateurs et de médiateurs. Il est également possible de procéder à une recherche par canton et selon leur affiliation à une association.

Association fédérale suisse de la médiation: 0900 001 444

La médiation mise en scène à Londres !

Nos voisins anglo-saxons ont été inspirés par l'idée d'allier médiation et théâtre et prennent à leur tour l'initiative de sensibiliser le public.

Les « live mediation theatre » ont été lancés dès le mois de février 2015 dans des cafés-théâtres à Londres.

L'Institut de la Médiation dans l'Espace Francophone (IMEF)

Créé en 2011 à la suite de différentes rencontres internationales, l'IMEF est co-présidé par Gabrielle Planes, présidente de l'ANM (Association Nationale des Médiateurs) et Thierry Beriault, président de l'IMAQ (Institut de Médiation et d'Arbitrage du Québec).

L'IMEF est constitué de médiateurs issus d'horizons différents et fédérés autour d'intérêts communs pour la médiation et l'espace francophone qui regroupe 75 pays.



L'IMEF poursuit deux principales finalités, à savoir constituer une communauté active de professionnels de la médiation ainsi que promouvoir et professionnaliser la médiation.

Ses actions se concentrent autour de :

- la représentativité des médiateurs de l'IMEF au plan national et international,
- la recherche liée aux valeurs, intérêts, standards, méthodes, outils et pratiques de la médiation,
- la formation à la médiation et ses référentiels,
- l'aide au déploiement de toute activité intégrant les objectifs, méthodes et outils de la médiation,
- la promotion de la médiation par tout moyen d'information et de communication.

L'IMEF est également un centre francophone de ressources.

Les membres du comité exécutif ainsi que des sympathisants de l'IMEF se sont réunis en fin d'année 2014 à Liège en Belgique à l'occasion de l'Assemblée Générale, en présence des représentants du Québec. Guy A. Bottequin est membre du comité.

De nouveaux projets et de nouvelles rencontres francophones se dessinent pour 2015.

À suivre !

L'écho poétique du mois résume L'Esprit de la médiation, un ouvrage de Jacqueline Morineau :

« Nous cherchons le bonheur et, trop souvent, nous trouvons le conflit et la souffrance.

Cette souffrance, nous ne savons qu'en faire, elle n'a pas sa place dans une société où la raison devrait contrôler nos actes.

L'homme moderne, séparé de corps et d'esprit, n'a plus accès à la transcendance, il est seul face au néant.

La souffrance non exprimée se manifeste alors par la violence et crée le désordre. La médiation accueille le désordre, elle est la scène sur laquelle le drame peut se dérouler.

Elle offre un temps, un espace privilégiés, pour qu'il y ait passage du chaos à une nouvelle forme d'ordonnement.

L'harmonie peut naître des contraires. »

Jacqueline Morineau, *L'esprit de la médiation*, Erès, 1998